

Dans ce numéroEau potable et assainissement

- Du troisième Forum mondial de l'eau au G8.

Eau potable et assainissement en Asie du Sud-Est

- Le programme Mirep au Cambodge : une approche novatrice de partenariat public-privé pour le développement de réseaux d'eau potable en milieu rural.

Eau potable et assainissement en Afrique de l'Est

- Le bilan d'un programme d'hydraulique villageoise mené par Inter Aide en Éthiopie.

éditorial

Quel avenir pour les engagements du millénaire ?

En mars 2003, le Forum mondial de Kyoto a permis à de nombreux représentants de pays africains francophones de s'exprimer. Les débats ont été très riches et ont mis en avant de très nombreuses demandes allant de la construction de nouveaux barrages à la mise en œuvre de plans de soutien aux collectivités locales africaines.

Des engagements forts ont été pris notamment de la part de M. le Président Jacques Chirac qui a confirmé au G8 sa volonté de venir en aide à l'Afrique dans le cadre du Nepad et de doubler l'Aide publique au développement dans le domaine de l'eau. Le rapport du Panel mondial, « Financer l'eau pour tous », a donné des pistes concrètes d'actions telles la création de fonds décentralisés pour les ini-

tiatives locales ou l'élaboration de stratégies pour les secteurs de l'eau par pays en passant par le soutien accru aux ONG et aux petits opérateurs privés. Les pistes de mise en œuvre existent donc, la volonté politique également. Maintenant, les moyens suivront-ils ?

Il semble que l'imagination politique, la large consultation de la société civile préalable à Kyoto et au G8 ne soient pas vraiment suivies d'effets. Le ministère des Affaires étrangères a en effet signalé que les crédits « d'appui aux initiatives privées et décentralisées » (2,95 millions d'euros) et les 10 % des Fonds de solidarité prioritaire ne seront pas dégelés en cours d'année et connaîtront au mieux une stagnation, en 2004. D'autre part, les montants énormes an-

noncés pour les C2D (remise de la dette) en 2003-2004 et le maintien des engagements au FED, font même craindre une amputation des autres types de crédits APD, pour financer les allègements de dettes.

L'eau sera-t-elle épargnée ? L'aide sera-t-elle réellement doublée ? Les crédits non souverains (destinés aux collectivités des PVD par exemple) seront-ils massivement augmentés ? La coopération décentralisée et non gouvernementale sera-t-elle favorisée ? De nombreuses questions restent actuellement sans réponses, c'est à nous de rester mobilisés afin que les promesses faites soient suivies des engagements conséquents que le respect des objectifs du millénaire implique.

- Pierre-Marie Grondin, directeur du pS-Eau.

Nouvelles de l'association

France-Pays du Mékong / pS-Eau, lancement d'un partenariat

Les initiateurs d'actions de coopération rencontrent bien souvent des difficultés pour rassembler les informations indispensables au montage de leurs projets : éléments des politiques d'eau potable et d'assainissement, programmes en cours, prérogatives des autorités locales, rôles et expériences des opérateurs locaux, dispositifs de financement, etc.

Pour répondre à ce déficit et aux sollicitations grandissantes conjointement constatées, le réseau géographique France-Pays du Mékong (FPM) et le pS-Eau ont engagé un travail de collecte de do-

cuments de stratégies sectorielles, d'identification des opérateurs français et de leurs actions.

Conduite de juillet à septembre 2003, cette étude de capitalisation devrait donner lieu à une restitution sous la forme d'un atelier organisé en fin d'année 2003.

Pour plus de renseignements :

Manuella Philippot,
France-Pays du Mékong,
tél. : 33 (0)1 43 72 04 84
ou sur info@mekong-initiatives.org.
Bruce Ziesler, pS-Eau,
tél. : 33 (0)1 53 34 91 20 ou
sur mekong@pseau.org

France-Pays du Mékong (FPM)

FPM est une plate-forme, composée d'une cinquantaine d'associations qui interviennent dans différents domaines au Cambodge, Laos, Vietnam, en Birmanie et en Thaïlande. Elle est chargée de diffuser, auprès de ses membres mais pas seulement, des informations concernant le contexte (géographique, socio-culturel, institutionnel...) de ces pays, les projets existants et les acteurs impliqués ici et là-bas.

Afin de faciliter l'animation et la concertation entre associations impliquées dans des projets de coopération dans les pays du Sud-Est Asiatique, FPM a constitué une base de donnée sur les projets en cours des organisations membres et non-membre sur le terrain et organise plusieurs fois par an des ateliers de réflexion sur des thématiques choisies selon les priorités établies et des conférences afin pour permettre le partage d'expérience.

• **Contact** : France-Pays du Mékong, 14 rue Mouraud 75020 Paris.
E-mail : info.fpm@free.fr. Site Web : www.mekong-initiatives.org

Sommaire

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

3. Japon, 16-23 mars 2003
Du Troisième Forum mondial de l'eau au G8

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT EN ASIE DU SUD-EST

6. Programme mini-réseau d'eau potable (Mirep) au Cambodge
Une approche novatrice de partenariat public-privé pour le développement de réseaux d'eau en milieu rural

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT EN AFRIQUE DE L'EST

10. Bilan d'un programme d'hydraulique villageoise
Créer et assurer la pérennité d'infrastructures villageoises en Éthiopie

LES INFOS DU PS-EAU

13. Lectures / Multimédia
14. Emploi
16. Formation / Expo

La lettre du pS-Eau, outil d'échanges et de débats, est à la disposition de nos lecteurs. N'hésitez pas à nous faire parvenir le récit de vos expériences, ou toute autre information intéressant le domaine de l'eau et du développement.

Kyoto, 16-23 mars 2003

Du Troisième Forum mondial de l'eau au G8

Du 16 au 23 mars 2003 s'est tenu au Japon le Troisième Forum mondial de l'eau, conjointement préparé par le Conseil mondial de l'eau et le Comité de pilotage national japonais. Durant ce forum, un très grand nombre de partenaires issus de la société civile, des collectivités locales, du secteur privé, du milieu de la recherche et des gouvernements et administrations, ont pu partager et échanger leurs expériences au travers des très nombreuses sessions qui s'y sont déroulées.

Dans le cadre de ce forum de l'eau, le pS-Eau et de nombreux partenaires français et d'Afrique francophone se sont pleinement mobilisés et impliqués dans l'organisation de sessions thématiques et l'animation d'un pavillon francophone.

Le pavillon francophone, situé au sein du Stakeholder Centre (au Kyoto International Conference Hall), a regroupé des partenaires de France, d'Afrique francophone et du Maghreb, qui ont pu y exposer leurs activités. Ce pavillon a été mis en œuvre grâce à l'appui financier de l'Agence française de développement (Afd), de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du ministère de l'Écologie et du Développement durable.

L'ambition d'une concertation maximum

Une des ambitions majeures du forum était la rencontre et l'échange entre les acteurs de l'eau. Le pavillon francophone et les sessions thématiques, présentées ci-après ont permis de concrétiser cette ambition, et de permettre aux acteurs francophones d'échanger et construire de nouveaux partenariats tout en affirmant leurs besoins en matière d'application à grande échelle des idées débattues.

Grâce à la prise en charge par les organisateurs du 3^e Forum mon-

dial de l'eau et le concours de l'Agence française de développement et du ministère des Affaires étrangères, de nombreux Africains francophones représentant les administrations comme la société civile ont activement participé aux débats : Mamadou Lamine Kouate (directeur général de l'Onema, Burkina Faso), Malal Toure (coordinateur du programme Eau Populaire à Enda, Sénégal), Félix Adegnikia (PDM, Bénin), Edmond Kabore (Association pour le développement des adductions d'eau - ADAE, Burkina Faso), Gaharo Doucoure (vice-président du Haut-Conseil des Maliens de France et de la Fédération des organisations de migrants en France), Émile Tanawa (ENSP Yaoundé, Cameroun), Jean Bosco Bazie (Eau vive, Niger), Amadou Hama Maiga (directeur de la recherche de l'EIER-Etsher, Burkina Faso), Yaotrée Djimédo Amegnran (responsable de la communication au Crepa, Burkina Faso), Aboubacar Djirmey (responsable du Bureau d'études Beria, Niger), Mohamed Ould Tourad (directeur de l'ONG Tenmiya, Mauritanie), Amadou Diallo (directeur du Bureau d'études Lafort, Guinée), William Ramaroharinosy (ONG Fikrifama, Madagascar), Jean-Pierre Elong Mbassi (coordinateur du Partenariat pour le développement municipal), Oumar Traore (DNH du Mali).

Il faut remercier le ministère des Affaires étrangères qui a permis la traduction simultanée de nombreux débats, le ministère de l'Écologie et du Développement durable qui nous a permis de réaliser le pavillon francophone très apprécié de tous et enfin l'Agence française de développement sans qui nous n'aurions pu organiser les débats autour des acquis de nos partenaires africains.

Pour les partenaires francophones qui se sont rendus à Kyoto, ce troisième forum a été une réelle opportunité de faire connaître leurs expériences, de découvrir de nouveaux programmes et d'échanger entre pays du Sud.

Un décloisonnement certain s'est opéré à cette occasion entre les représentants des États d'Afrique, les associations et les collectivités. Cela a été particulièrement frappant sur des thèmes comme les petits opérateurs privés, l'assainissement ou le financement des collectivités locales du Sud.

Les pratiques et les leçons acquises par le passé ont pu être largement exposées et débattues par les divers représentants présents et, à ce sujet, la participation francophone était particulièrement importante et diversifiée. Cela a permis d'intégrer ces réflexions dans la masse des communications des pays anglophones et de les faire ressortir

et prendre en compte dans les restitutions des journées thématiques.

L'assainissement, une problématique majeure

La question de l'assainissement a, durant ce forum, eu une réelle place (le Conseil de concertation pour l'Eau et l'Assainissement a largement repris les conclusions de nos travaux), mais aussi les débats sur le rôle des collectivités (la charte qui a été présentée par Madame Constantin soulignait l'importance de trouver des financements propres aux collectivités du Sud et de renforcer leur capacité de gouvernance), et sur la participation de la société civile et de l'importance de la connaissance de la demande (Eau vive a été très présente sur ce sujet). Enfin, la nécessité d'un Observatoire de l'eau pour mieux connaître les besoins et la couverture actuelle de ces besoins a été retenue ainsi que l'importance du RIOB dans l'extension et la compréhension de la gestion de l'eau par bassin.

Comment financer les objectifs du millénaire

Le financement des objectifs de développement du millénaire a été clairement posé dans le travail du Panel Camdessus. Il faut souligner que si ce travail était consacré au fi-

nancement des infrastructures, il n'en a pas moins reconnu et souligné l'importance de renforcer les solutions originales existantes pour le secteur rural et périurbain, ce qui dépasse largement la réflexion sur les seules infrastructures. L'Agence française de développement a activement participé aux débats sur ce sujet, notamment sur le partenariat public/privé.

À ce sujet, nous pouvons regretter que seule la contestation de la « Privatisation de l'eau » ait pu s'exprimer en conclusion de l'exposé du Rapport du Panel Camdessus. Il aurait été certainement plus constructif pour les populations privées d'eau potable et d'assainissement de réellement appuyer les propositions les plus favorables à une gestion locale pertinente et efficace. Il est en effet important de faire valoir les positions des uns et des autres, mais sans oublier l'objectif qui est de fournir de l'eau en quantité et en qualité et d'équiper en dispositifs d'assainissement le plus rapidement possible les populations qui n'y ont pas encore accès.

De nombreuses sessions

Les organisateurs du forum ont programmé de très nombreuses sessions sur trois sites géographiques différents. Cette profusion a permis une grande richesse des débats mais n'a pas permis aux participants de tirer partie des trop nombreuses opportunités d'échanges. Les comptes rendus de ces nombreuses sessions (plus de 150) sont disponibles sur le site du Conseil mondial de l'eau (www.worldwatercouncil.org) et sur celui du Troisième Forum mondial de l'eau (www.world.water-forum3.com).

Le pS-Eau a pour sa part organisé les sessions suivantes dont les contenus complets seront prochainement disponibles sur le site www.pseau.org :

- Session « Assainissement urbain durable : enseignements d'un programme de recherche-action ». Le 16 mars de 15h45 à 18h30 à Kyoto

dans le cadre de la thématique « Sanitation and Safe Water Supply for Improved Health and Sustainable Development ». Co-organisée avec PDM (Bénin) et le ministère des Affaires étrangères, avec l'appui de l'AfD.

- Session « Valorisation de la recherche pour améliorer l'accès aux services d'eau et d'assainissement dans les villes africaines ». Le 20 mars à Kyoto (KICHD) de 15h45 à 18h30 dans le cadre de la thématique « Water, Education and Capacity Building ». Co-organisée avec l'ENSP Yaoundé (Cameroun), avec l'appui du ministère des Affaires étrangères et de l'AfD.

Ces sessions très riches feront l'objet d'un article dans la prochaine Lettre du pS-Eau car elles se sont largement appuyées sur les enseignements tirés du programme animé par le PDM et le pS-Eau. Ces enseignements sont en cours d'analyse et de formalisation et devraient être partiellement disponibles en septembre.

De plus, à l'issue de ces sessions, une proposition conjointe entre le pS-Eau et le PDM a été soumise au ministère des Affaires étrangères dans le cadre d'un programme plus global sur « Eau et développement durable », afin de valoriser auprès des partenaires africains les enseignements issus des programmes de recherche animés par le pS-Eau et le PDM sur l'accès à l'eau potable et l'assainissement.

- Session « Accès à l'information: partage des connaissances et renforcement des capacités ». Le 19 mars de 15h45 à 18h30 à Osaka dans le cadre de la thématique « Water & Information ». Co-organisée avec le Crepa (Burkina Faso), avec l'appui de l'AfD.

Quelques points importants :

- Faire savoir aux acteurs que l'information existe, et leur montrer où elle est accessible.

- Les besoins d'accès à l'information au niveau le plus bas nécessitent le renforcement des capacités des organismes existant localement, au Sud.

- Le concept de centre ressources est intéressant, mais partant du principe selon lequel il n'existe pas d'organisation parfaite (détenant toutes les compétences), il est indispensable de travailler en réseau.

- Renforcer les initiatives comme le site Internet portail « SADIEau » (Système africain de diffusion de l'information sur l'eau) qui vise à faciliter les recherches afin d'accéder plus rapidement à cette information.

- Il n'est pas indispensable de multiplier indéfiniment les structures, les réseaux ou les outils, mais il faut d'abord améliorer l'existant.

- Session « Solidarité Nord-Sud pour l'eau (centime/m³) ». Le 20 mars de 12h30 à 14h30 à Kyoto dans le cadre de la thématique « Financing Water Infrastructure ». La préparation de cette session a bénéficié de l'appui du ministère de l'Écologie et du Développement durable et de l'AfD.

Quelques points importants :

- Un travail de communication sur les questions de développement sera un préalable incontournable à la mise en œuvre de ce nouveau mode de solidarité.

- Quelle est la capacité de ces financements complémentaires à résoudre des problèmes d'une telle ampleur tels que ceux liés à l'eau ? L'accent a ainsi été mis sur la complémentarité entre les différents systèmes de solidarité existants.

- Des outils ont été élaborés, mais doivent encore être finalisés.

- Il est indispensable de faire évoluer la législation de manière à la rendre plus favorable à ce type d'initiatives.

- Les collectivités territoriales et les professionnels du secteur doivent être impliqués. Pour les élus d'un pays du Nord, cela constitue un défi de démocratie locale que de faire partager cette ambition par les usagers de l'eau et les contribuables qui sont leurs électeurs, en les sensibilisant à l'usage d'une ressource qui fait tant défaut auprès d'un milliard de personnes.

- Lorsque les fonds sont importants, il apparaît nécessaire d'identifier des administrations, des ONG, ou d'autres acteurs, qui soient capables d'exploiter immédiatement les financements mobilisés.

Le pS-Eau s'est par ailleurs pleinement impliqué dans les deux sessions suivantes :

- Session « The Role of Small Scale Private Water Providers in Serving the Poor ». Organisée par la Banque asiatique de développement, avec la collaboration de Hervé Conan (Burgeap) et de Marc Vézina (pS-Eau), le 19 mars à Osaka de 8h45 à 11h30.

Cette session a particulièrement intéressé les participants africains qui ont découvert les réalités du recours au petit partenariat privé en Asie. Ceci a permis de faire une typologie de ces acteurs et de lancer de nouvelles pistes de réflexion sur la légitimation et la professionnalisation de ces acteurs privés locaux ou nationaux (qui occupent de 30 à 50 % du marché de la distribution) travaillant encore en majorité de manière informelle et non contrôlée.

- Session « Genre et Eau ». Organisée par l'Alliance Genre et Eau, le 17 mars à Kyoto, 9h00 - 18h00. Olivia Drevet-Dabbous (pS-Eau) y a présenté avec Fatoumata Guindo de Helvetas Mali une des sept études de cas. L'étude de cas présentée concernait l'intégration du genre dans la gestion de quatre infrastructures hydrauliques dans le cadre du Programme d'appui institutionnel au secteur Eau (PAI-Eau) dans la région de Sikasso au Mali.

L'intégration transversale du genre nécessite d'avoir recours à des approches fondées sur une compréhension approfondie de la société, reconnaissant et tenant compte de sa diversité (genre, pauvreté, ethnicité, communautés minoritaires et majoritaires, etc). Les expériences présentées ont révélé :

- une grande diversité de réalités ;



– que si les hommes peuvent se permettre de se désintéresser du service d'eau et d'assainissement, les femmes ne le peuvent pas ;

– que le genre est encore introduit seulement lorsque le système ne fonctionne pas, il n'est pas conçu comme une pré-condition à la réalisation des projets ;

– qu'à moyen terme, les investissements en termes d'intégration transversale du genre permettent de pérenniser les projets et programmes ;

– que les normes et institutions doivent être modifiées car elles sont fondamentales pour une plus grande implication des femmes.

Enfin, le pS-Eau et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ont participé à une session au sein de la Maison du citoyen et de l'eau le 17 mars, durant laquelle la « Charte d'engagement pour l'accès à l'eau et à l'assainissement », élaborée par des représentants des différents groupes d'organismes (autorités locales, usagers, ONG, opérateurs, etc.) rassemblés au sein du Comité français pour le Sommet mondial du développement durable, a été mise en débat.

Les acquis de Kyoto

En résumé, nous pouvons dire que :

– la participation francophone a été significative et entendue, l'Afrique y a tenu une large place ;

– les demandes des États du Sud ont été posées de manière claire et explicite (compléter les équipements y compris les barrages, renforcer les compétences, particulièrement celles des collectivités locales, doter les pays de cadres de référence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, etc.) ;

– la question du financement a été approfondie et a fait l'objet de propositions : hausse de l'APD dans le domaine de l'eau, garantie des investissements, financement des collectivités, recours à tous les partenariats possibles (État, collectivités locales, bailleurs de fonds, privés, associations, société civile locale), financement solidaire (coopération décentralisée et non gouvernementale, centime/m³, etc.) ;

– les partenariats européens opérationnels se confirment comme étant les nouveaux champs d'efficacité des actions.

Le G8, quelles suites pour le forum ?

Vis-à-vis du G8, l'ensemble des membres du réseau pS-Eau a souhaité que les thèmes suivants fassent l'objet de demandes concrètes de soutien :

– renforcement et mise en œuvre de réelle politique de l'eau par pays/région ;
– appuis aux collectivités locales

sur les aspects méthodologiques, techniques et financiers (ce débat devra se poursuivre durant le sommet Africain organisé par le PDM, qui se tiendra à Yaoundé au Cameroun, du 2 au 6 décembre 2003) ;

– soutien financier aux actions de la coopération décentralisée et non gouvernementale ;

– soutien au partenariat public/privé/société civile ;

– mise en place « d'un observatoire de l'eau », afin d'appuyer et de vérifier la mise en œuvre des objectifs de développement du millénaire dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement ;

– priorité à l'Afrique et importance de l'eau dans le Nepad ;

– l'information, la formation et la participation de la société civile sont des éléments clés pour l'amélioration de la gestion de l'eau.

Le G8 n'a pas apporté ce que nous espérons et les engagements si ils existent restent flous quant aux modalités d'application. Nous proposons qu'une réunion post-G8 permettent de dégager un consensus entre les acteurs de l'eau sur les outils concrets à mettre en œuvre et leurs modalités. Ces propositions doivent être axées sur la manière de parvenir au plus vite et de manière durable à équiper les populations marginalisées en dispositifs d'eau potable et d'assainissement.

Cette réunion pourrait être articulée de la manière suivante :

– ouverture par la Présidence de République ou par le ministère des Affaires étrangères ;

– présentation de cas concrets de demandes de soutiens qui s'appuient sur des expériences existantes (trois à quatre illustrant les thèmes des collectivités locales, du monde rural, des zones périurbaines, de la participation de la société civile, de la coopération décentralisée et non gouvernementale, du partenariat public/privé/société civile) ;

– débat autour de la place et du rôle des collectivités locales (ce

qui existe, ce qui manque, ce que nous demandons) ;

– débat autour du rôle et de la place du secteur privé local, national et international et son articulation avec les États, les associations et les collectivités locales (ce qui manque, ce que nous demandons). À cette occasion, il sera nécessaire de définir clairement ce que nous entendons par participation du secteur privé et de sortir du débat de la privatisation de la ressource pour réellement parler de la mise en place et de la gestion d'un service et des précautions à prendre ;

– participation de la société civile, toujours incontournable, mais de quoi parlons-nous ? Quels sont les moyens nécessaires à la mobilisation, la sensibilisation, la participation du public, que ce soit au niveau de la gestion de l'eau d'un bassin ou au niveau des services ?

– quelle politique de l'eau ? Que renforcer avec quels moyens ?

– outils financiers : de quels outils disposons-nous ? Que devons-nous demander pour renforcer l'APD et son efficacité ? Quel dispositif permettrait de mobiliser les usagers du Nord ? (Cette réflexion pourra notamment s'appuyer sur les analyses présentées dans le rapport du Panel Camdessus.)

En conclusion, nous tenons à remercier tout particulièrement toute l'équipe du secrétariat du Troisième Forum mondial de l'eau à Kyoto, sans qui notre participation au forum mondial n'aurait pu se faire dans les excellentes conditions que chacun a vécues. Ce forum a aussi été l'occasion pour les membres du pS-Eau de vérifier l'écart qui sépare encore les objectifs de développement du millénaire qui ont été réaffirmés et précisés, et les outils proposés pour les atteindre. La mise en œuvre de mesures concrètes reste le grand chantier des prochaines années.

Christophe Le Jallé
Pierre-Marie Grondin

Une approche novatrice de partenariat public-privé pour le développement de réseaux d'eau en milieu rural

Agir sur l'insuffisance de ressources financières est certainement l'un des enjeux majeurs de l'accès à l'eau potable dans les pays en voie de développement. L'objectif du millénaire est de diviser par deux le nombre de personnes privées d'eau potable et d'assainissement en 2015. Pour ce faire, la Commission mondiale de l'eau estime à 180 milliards de dollars par an le prix de cet effort ; les dépenses actuelles ne dépassent pas 75 milliards. Une mobilisation massive des investisseurs privés est proposée pour atteindre ce niveau¹. Mais quels investisseurs privés, et dans quel cadre de coopération ? Au Cambodge, depuis deux ans, le Gret et la société d'ingénierie cambodgienne Kosan testent la mise en place de réseaux ruraux sur la base d'investissements privés locaux en partenariat avec les acteurs locaux de la décentralisation.

Cambodge : un accès limité à l'eau en milieu rural

Au Cambodge, selon diverses statistiques, moins de 25 % de la population rurale a accès à l'eau potable, et seulement 11 % disposent de l'eau à la maison. De même, de

récentes enquêtes indiquent un faible niveau de connaissances et de bonnes pratiques d'hygiène : à peine plus de 50 % de la population sait que l'eau peut transporter des maladies.

En saison sèche, les populations s'approvisionnent en eau potable essentiellement à partir de forages communautaires gérés par des co-

mités de points d'eau, dont nombre sont en panne faute d'une maintenance appropriée. De plus, l'eau souterraine est souvent impropre à la consommation en raison notamment d'excès de matières organiques, de minéraux (calcaire, fer, manganèse, voire d'arsenic !). En saison des pluies, l'essentiel de l'approvisionnement provient de l'eau de pluie stockée dans des jarres.

Cette participation du secteur privé est d'ailleurs déjà une réalité : de nombreux petits systèmes hydrauliques ont été créés et sont gérés par des entrepreneurs privés sur la base d'accords informels. Mais ils se limitent aux zones commerciales des villages avec une qualité d'eau et de prestations très variable.

Mirep : les premiers partenariats commune-entrepreneurs privés

À partir de ces constats, le programme Mirep, comme action pilote du ministère du Développement rural cambodgien, a été lancé en 2001

La nouvelle politique de l'eau basée sur le « choix informé » et sur la participation du secteur privé

La nouvelle politique de l'eau rurale vise à fournir de l'eau potable à toute la population rurale d'ici à 2025. Cette politique met en avant deux aspects majeurs : une réponse adaptée à la demande (notamment concernant le service individuel à la maison) et la participation du secteur privé local dans l'investissement dans les infrastructures et leur ges-

¹ Le rapport du Panel mondial sur le financement des infrastructures de l'eau présidé par M. Camdessus, présenté lors du 3^e Forum mondial de l'Eau au Japon, a insisté sur la nécessité de reconnaître et d'appuyer les initiatives du secteur privé local pour le financement de réseaux d'eau, qui en général desservent les populations pauvres et/ou rurales qui ne seront pas desservies dans un proche futur par les compagnies des eaux (publiques ou privées).

Mirep en bref

Durée : 3 ans, 2001-2004

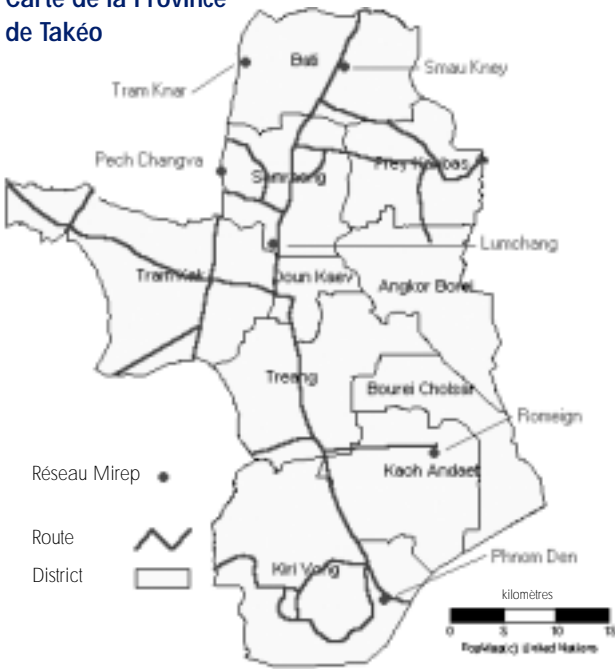
Budget : 700 000 euros

10 réseaux installés (200 à 500 familles chacun)

Objectifs :

- Attirer l'investissement privé dans les infrastructures rurales.
- Encourager les partenariats public-privés.
- Renforcer le processus de décentralisation.
- Impliquer les utilisateurs.
- Introduire des technologies fiables et accessibles.
- Mettre en place des mécanismes de soutien technique et financier au secteur privé.

Carte de la Province de Takéo



pour aider les communes rurales et le secteur privé local à mettre en place des projets de réseaux d'eau basés sur des partenariats public-privés. Avec l'appui financier du Sedif², du ministère des Affaires étrangères, de Waterforce de Veolia Environnement et du secteur bancaire cambodgien, six projets sont maintenant en cours dans des gros bourgs ruraux (de 200 à 500 familles) de la province de Takéo au sud du Cambodge.

Le Mirep a aidé les six communes concernées à concevoir des projets, définir des zones de couverture, rechercher des investisseurs privés et établir avec eux des contrats de concession qui respectent au mieux les intérêts de toutes les parties engagées et garantissent un bon niveau de qualité et de service public.

L'intervention du programme s'inscrit dans le processus de décentralisation : le programme fait intervenir les conseils communaux en tant que concepteur du projet, partenaire du secteur privé, interface avec la population et les autorités administratives. Toutefois, la maîtrise d'ou-

vrage est encore partagée avec les autorités provinciales qui assurent notamment un rôle de sélection des communes, d'attribution et de contrôle

des fonds de subvention, de supervision des travaux. Le département provincial du développement rural (DPDR) intervient dans un rôle de supervision technique et de conseil.

Des coûts et technologies adaptés aux gros villages

Le Mirep intervient essentiellement dans des zones où l'eau souterraine est rare ou de mauvaise qualité (dureté et alcalinité excessives, voire présence d'arsenic). Les ingénieurs de Mirep ont donc développé des techniques basées sur l'eau de surface, purifiée dans des petites stations de traitement (coagulation/floculation/sédimentation/filtration/chloration, 10 à 15 m³/heure) et distribuée au travers d'un réseau PVC.

La construction de la mare (10 à 20 000 \$) et de la station (10 à 15 000 \$) représentent en général les coûts les plus conséquents.

L'investissement moyen par maison des six premiers réseaux Mirep

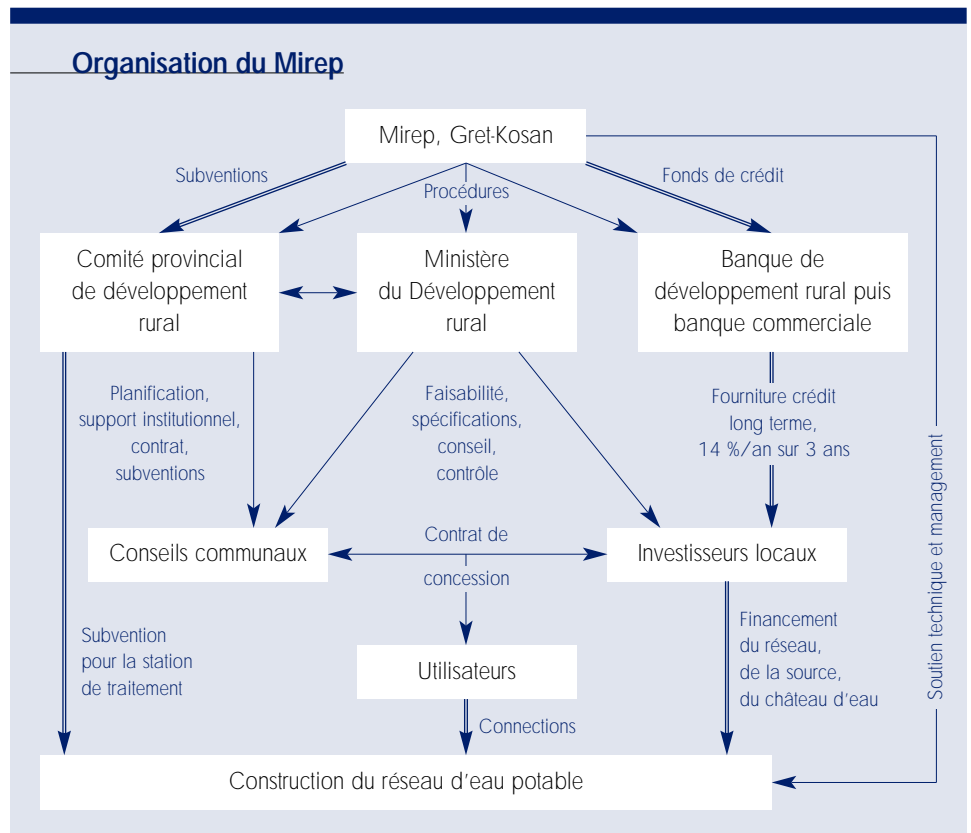
est de 150 US\$. Les frais d'opération varient de 0,35 à 0,45 \$/m³, dont 30 % pour le traitement seulement. Cette technologie est adaptée à de gros villages : il faut un minimum de 200 familles connectées. D'autres technologies de traitement (filtration lente) sont à l'étude pour des villages plus petits.

Les investisseurs locaux financent 60 % du réseau

Les investisseurs partenaires sont basés dans la commune : s'ils n'y vivent pas toujours, ils y ont de la famille. Ils sont généralement engagés dans des petites activités commerciales ou industrielles, sont fonctionnaires et ont une expérience dans le domaine de l'eau : ils ont déjà un petit réseau, une usine à glace, etc.

Le coût moyen d'un réseau complet est de 45 000 US\$. Environ 60% est financé par les investisseurs, 30 % par une subvention de 8 \$ par personne fournie par le programme (équ-

Organisation du Mirep



² Syndicat des Eaux d'Ile-de-France.

Profil d'un investisseur, le cas de M. Srey Sokhom

Le village de Smau Kney est situé à 42 km de Phnom Penh. C'est un gros village d'environ 250 maisons groupées autour d'un marché d'une centaine de places. Les villageois sont soit des paysans, soit des petits commerçants, bien souvent les deux à la fois. Depuis 1996, M. Srey Sokhom vendait de l'eau de sa mare (non traitée) avec un tuyau d'arrosage à environ 50 familles, à raison de 1 US\$/m³. En mars 2002, après plusieurs discussions, le conseil communal a décidé de déléguer à M. Srey Sokhom la fourniture d'eau sur toute la zone du village.

Avec le support du programme Mirep, le conseil communal et l'investisseur se sont mis d'accord sur un prix de 2 000 riels par m³ (0,5 US\$/m³) sur la zone à couvrir et ont signé un contrat de dix ans qui fut contresigné par le gouverneur, l'autorité suprême de la province.

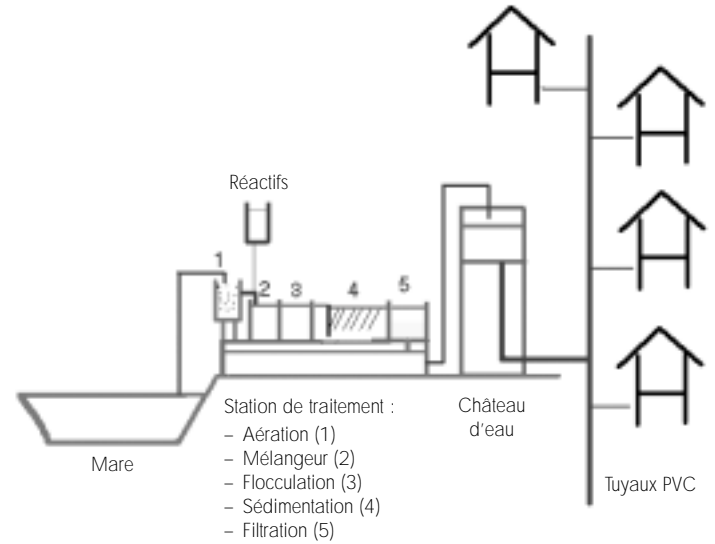
Suivant ce contrat, M. Srey Sokhom a investi dans une nouvelle mare, un nouveau château d'eau, et un nouveau réseau pour couvrir toute la zone, incluant les zones les plus pauvres. Il a bénéficié d'un crédit long terme de la part de la banque commerciale partenaire du projet, et d'une station de traitement d'une valeur de 10 000 US\$ (équivalent à 40 US\$ par famille (8\$/personne) que M. Srey Sokhom s'engage à connecter. Au final, le coût total du projet s'élève à 30 000 US\$, dont 40 % proviennent de ses ressources propres, 20 % d'un crédit long terme, 30 % de subventions (la station de traitement) et 10 % par les utilisateurs (coûts de connexion).

À présent, la station et le château d'eau sont opérationnels, 150 maisons ont été connectées. M. Srey Sokhom distribue 50 m³/jour environ (on estime qu'il en distribuera deux fois moins en saison des pluies). Son activité est limitée par la concurrence d'un nouvel entrepreneur qui distribue de l'eau non traitée à un coût inférieur et sans licence, contre lequel les autorités locales, conscientes de l'intérêt de protéger le système de licence, ont entamé une action administrative.

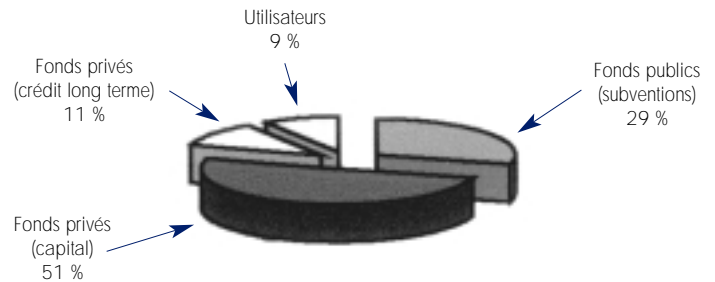
Smau Kney :



Programme Mirep - Profil d'un réseau type



Financement des réseaux privés Mirep



valente à celle qui est accordée aux systèmes communautaires dans la province de Takéo), et 10 % par des utilisateurs eux-mêmes (coût de connexion de 15 US\$).

Correspondant à l'investissement supplémentaire nécessaire à la mise en place d'une unité de traitement d'eau, la subvention est justifiée par la politique de l'eau qui intègre des objectifs de santé publique.

La fourniture par une banque commerciale d'un crédit long terme au taux avantageux (14 %/an : taux objectif à moyen terme des banques commerciales au Cambodge) a été déterminante pour permettre aux entrepreneurs de boucler le financement de leurs projets,

envisager des extensions, et exercer des pressions sur le paiement en faisant valoir aux clients leur obligation à rembourser.

Le retour sur investissement d'un réseau est long (6 à 10 ans) mais ces entrepreneurs recherchent avant tout des revenus à long terme, notamment pour leur retraite. Ils acquièrent assez rapidement les techniques relativement complexes d'opération et de maintenance des stations de traitement. Ils apprennent à contrôler par eux-mêmes la qualité de l'eau (notamment le pH, le chlore résiduel, le fer) et certains ont même inventé des systèmes ingénieux de maintenance (un aspirateur à particules basé sur le principe du siphon). Ils échan-

gent régulièrement leur expérience au sein d'un groupe de travail. Mirep leur fournit un soutien technique et des formations en coût partagé.

Le développement des concessions passe par la nécessité d'un cadre institutionnel clair

Le cadre de régulation du secteur de l'eau est en construction. En attendant la création de l'Autorité nationale de l'Eau qui devrait voir le jour en 2004, l'autorité sur le secteur est morcelée : ainsi, les règles concernant le contrôle, les spécifications techniques, les autorisations des réseaux ruraux ne sont pas clairement définies entre le ministère de l'Industrie des Mines et de l'Énergie, chargé de l'eau urbaine, et le ministère du Développement rural. Cette situation limite l'investissement et favorise les prélèvements indus. De plus, le manque de clarté du système juridique ne favorise pas l'établissement et le respect de concessions, facteur déterminant pour attirer l'investissement privé dans les infrastructures rurales.

Le point de vue de l'utilisateur : satisfaction sur le prix et sur le service

La plupart des utilisateurs vivent dans des gros bourgs ruraux, où l'accès à l'eau est problématique. Leur



Bopha, habitante de Pech Changva : le réseau, c'est la modernité à la campagne.

consommation moyenne est d'environ 40 litres/personne. Nombre d'entre eux était déjà habitués à payer de l'eau avant l'installation du réseau, notamment à des vendeurs d'eau itinérants. La satisfaction concernant le prix de l'eau du réseau est grande : le prix est généralement bien inférieur à celui pratiqué par les autres vendeurs (cf. graphe ci-contre).

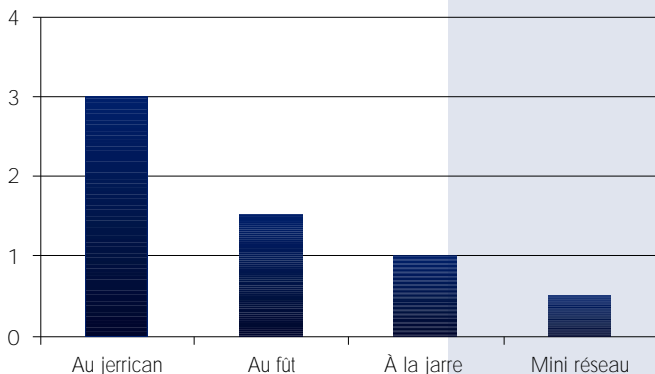
Mais le goût chloré de l'eau reste mal accepté malgré les actions d'information à ce sujet. À cause de cela, l'eau du réseau n'est pas utilisée pour la boisson et de nombreux utilisateurs continuent donc à acheter de l'eau de boisson de la mare (souvent impropre à la consommation). La gestion par les entrepreneurs privés est bien acceptée car elle est flexible, adaptée aux revenus ruraux, et de fait le taux de recouvrement est élevé.

Dans les réseaux installés depuis quelque temps, on constate une notable augmentation de la consom-

mation : + 20 % en saison sèche depuis l'installation du réseau. Cette augmentation diminue au fur et à mesure de l'extension du réseau dans la mesure où les nouveaux branchés sont souvent économiquement moins aisés et donc moins consommateurs.

Jean-Pierre Mahé
(Groupement Gret-Kosan),
Hervé Conan (Burgeap),
Thierry Dalimier
(Kosan Engineering Ltd),
Bernard Gay et
Jacques Monvois (Gret)

Prix de l'eau à la maison (\$/m³)



Contact au Cambodge :

Jean-Pierre Mahé,
jpmahé@bigpond.com.kh.

Contacts en France :

Jacques Monvois, Gret,
monvois@gret.org,
tél. : 33 (0)1 40 05 61 68.
Antoine Malafosse, Burgeap,
a.malafosse@burgeap.fr,
tél. : 33 (0)1 46 10 25 43.

Créer et assurer la pérennité d'infrastructures villageoises en Éthiopie

Depuis quinze ans, l'association Inter Aide accompagne des communautés isolées en zones rurales pour la création et l'appui à la gestion locale de systèmes d'approvisionnement à faible coût : modalités et résultats 1988-2003.

Inter Aide intervient en Éthiopie dans le domaine de l'accès à l'eau potable depuis 1988 dans la région du Wolayta (Kindo Koysha et Ofa). Cette zone « montagneuse » très rurale et enclavée accusait un taux de couverture en eau potable inférieur à 2 % au début de l'action (contre une moyenne nationale de 20 %).

Les habitants y sont principalement agriculteurs et vivent dans un habitat rudimentaire (le « toukoul ») dispersé avec cependant une forte densité de population (300 à 600 hab./km²).

Aucune autre ONG n'intervient dans ce domaine dans la zone et les structures gouvernementales avec qui sont signés des accords d'intervention sont encore complètement absentes du cadre opérationnel.

Depuis 1988, Inter Aide met en œuvre des projets hydrauliques dans la région des nations, nationalités et peuples du Sud (Southern Nations, Nationalities and People Region), et plus particulièrement dans la zone du Wolayta¹. Dans cette zone, deux projets d'amélioration de l'accès à

l'eau potable sont mis en œuvre : le « Bele Water Supply project » dans le wereda² du Kindo Koysha, et le « Gesuba Water Supply project » dans le wereda de l'Ofa.

L'action est en train de s'étendre au wereda voisin du Loma (qui se trouve sur l'autre rive de la rivière Omo, dans la zone du Dawro).

Réalisés avec l'appui de l'Union européenne, du ministère des Affaires étrangères et de fondations privées, ces projets ont été initiés comme extensions des projets santé

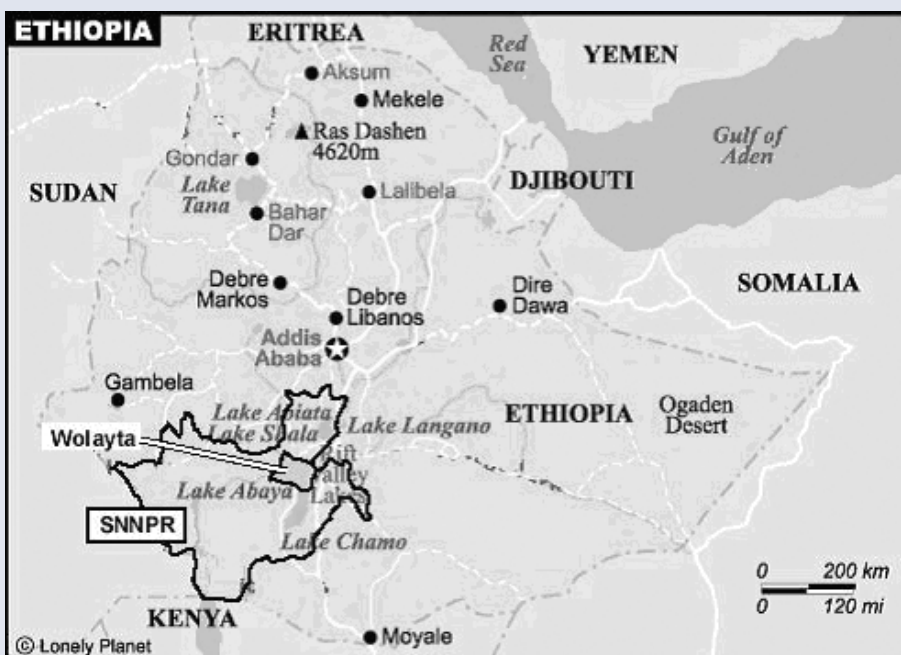
existants, dans le but de compléter les actions sanitaires par la prévention des maladies liées à l'eau. Au démarrage, seulement 2 % de la population du Kindo Koysha avait accès à un système de distribution d'eau (la population de la ville de Bélé).

L'objectif des deux projets hydrauliques actifs dans le Wolayta est d'améliorer durablement la situation sanitaire des populations à travers un système de distribution d'eau potable pérenne qui permet aux usagers d'augmenter leur consommation en eau et d'améliorer leurs pratiques d'hygiène. Aux environs de 1996, dans le Kindo Koysha (et en 1999 dans l'Ofa), la démarche du projet a été réorientée vers une approche par la demande, les interventions n'étant décidées que lorsque cette dernière se traduisait par une requête de la part des futurs bénéficiaires.

Compte tenu de la finalité du programme (améliorer durablement la situation sanitaire), les équipes commencèrent à intégrer des activités d'éducation à l'hygiène, pour prolonger l'impact de l'accès à l'eau potable.

¹ Le terme de « zone » correspond à une entité administrative officielle, subordonnée à celle de la région.

² Le terme de « wereda » correspond à une entité administrative officielle (comparable à celle d'un département), subordonnée à celle de la zone.



Modalités d'intervention

La pérennité des ouvrages et la continuité de l'approvisionnement en eau potable reposent sur plusieurs grands principes :

- Les projets interviennent en réponse à des demandes écrites des populations et mettent en œuvre une approche participative des bénéficiaires qui fournissent volontairement une partie des matériaux (sable, graviers, etc.) et leur transport, ainsi que l'ensemble de la main-d'œuvre nécessaire à la construction de l'ouvrage (hors maçons). Cette implication est l'un des facteurs clé pour l'appropriation des systèmes.

- Les ouvrages sont techniquement simples et peu coûteux (par rapport à d'autres standards de distribution par forages ou pompage motorisé), bien adaptés au contexte et nécessitent peu de réparations (la première panne intervient pour 50 % des ouvrages 8 ans après la mise en fonctionnement). Les points d'eau sont généralement constitués d'une fontaine (de 1 à 4 robinets), d'un lavoir (table en béton munie d'une évacuation, mais non reliée à l'adduction), et d'un abreuvoir rempli avec le flux non utilisé à la fontaine. Ils sont desservis par des adductions d'eau gravitaires (PVC enterrés) à flux continu³, à partir de sources naturelles pérennes captées et protégées en amont.

Le choix d'une gestion et d'un entretien des systèmes réalisé de façon la plus autonome possible par les usagers constitue l'axe central de la démarche de pérennisation de l'accès à l'eau potable. Depuis le début 1993, un Comité de gestion est systématiquement créé pour chaque point d'eau pour être responsable de sa maintenance après sa mise en service. Ces comités collectent les cotisations des usagers de façon à pou-

³ Pas de robinets sauf lorsque le débit de la source, trop faible, nécessite la réalisation de petits réservoirs de stockage tampon (le trop plein de ce réservoir alimente alors l'abreuvoir).

voir faire face aux coûts des éventuelles réparations. Des « agents hydrauliques » locaux (deux par « commune ») ont également été formés dans le cadre du projet, lors de la phase de construction du système, de façon à ce qu'ils puissent en assurer techniquement la maintenance, payés à la tâche par les comités.

- Une « banque » d'outils et de pièces est mise en place dans chaque « commune » pour permettre aux agents hydrauliques d'effectuer la plupart des réparations de façon autonome.

- Les comités et les usagers bénéficient de formations sous forme d'animations, de pièces de théâtre (autonomie des comités, hygiène, maintenance et conservation de l'eau) et de séminaires spécifiques (comptabilité, collecte des fonds, réparations).

Une nécessaire sensibilisation à l'hygiène

Parallèlement à l'amélioration de l'accès à l'eau potable, il s'est avéré que les bénéfices obtenus en termes de santé pouvaient être en partie perdus en raison de pratiques de transport, conservation et usage incorrectes. Pour cette raison, Inter Aide a introduit une composante appui à l'éducation à l'hygiène et à l'assainissement.

Cet appui est apporté par les animateurs de façon « classique », au travers de discussions avec les usagers au niveau des points d'eau, ou lors de visites dans les foyers, avec pour sujet l'utilisation de l'eau, des canaris et autres ustensiles ainsi que la réalisation et l'usage de latrines.

Mais le principal outil d'éducation à l'hygiène a pris la forme d'une pièce de théâtre, adaptée et jouée par des usagers volontaires ainsi que des animateurs autour du point d'eau et face à un public constitué des usagers (avec beaucoup d'enfants).

La trame de cette pièce de théâtre oppose une famille ayant des comportements peu hygiéniques (la fa-

Le F3E

Le Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (F3E) est un collectif de cinquante organisations françaises de solidarité internationale. Avec le soutien des pouvoirs publics, il apporte des appuis techniques (formations, rédaction de cahiers des charges d'études, sélection de consultants, réunions d'échanges d'expériences) et des appuis financiers (cofinancements) à ses membres, pour les aider à réaliser des études et des évaluations. En diffusant une culture d'évaluation au sein des OSI, le F3E entend contribuer à l'amélioration de la qualité des actions qu'elles portent.

Depuis sa création en 1994, le F3E a soutenu plus de 100 études dont environ 75 évaluations, parmi lesquelles 8 concernent des projets relatifs à l'eau (eau potable, assainissement, irrigation). La liste et le résumé des études ainsi que toutes les informations utiles sur le F3E sont accessibles via le site Internet : www.f3e.asso.fr.

• **Contact** : Laurent Denis, F3E, 32 rue Le Peletier 75009 Paris. Tél. direct : 33 (0)1 44 83 03 55. E-mail : f3e@f3e.asso.fr



Inter Aide

mille Chonkai à une famille ayant un comportement « modèle ». Elle fait maintenant partie de la « culture » d'un certain nombre de villages ou elle s'est jouée à tel point que Chonkai est désormais devenu une insulte synonyme de « mal-propre » dans ces zones.

Suite à la représentation, une discussion est engagée avec le public débouchant sur des décisions d'amélioration des pratiques du village en matière d'hygiène.

L'évaluation externe réalisée en janvier 2003⁴ (cofinancement F3E) a démontré que les principaux objectifs ont été atteints. Depuis 1988, 177 000 personnes ont été raccordées à un système d'alimentation en eau potable⁵ par l'intermédiaire de 321 points d'eau. Le taux de couverture dans le Kindo Koysa peut désormais être estimé à 65 % dans le Kindo Koysa et 35 % dans l'Ofa.

- Les points d'eau permettent aux usagers d'utiliser en plus grande quantité une eau de meilleure qualité et de gagner du temps. Les maladies liées à l'eau diminuent, les pratiques d'hygiène (corporelle, ménagère) sont améliorées.

- Les taux de collecte ont été améliorés mais l'autonomie financière n'est pas encore assurée à 100 %. L'enjeu principal reste le recouvrement des coûts de maintenance.

- L'ouverture envisagée de cellules opérationnelles locales du ministère de l'Eau devrait fournir le cadre futur d'un transfert de responsabilité dans l'appui aux comités. Inter Aide doit appuyer ce transfert afin d'assurer la pérennité institutionnelle des actions.

- Le problème du coût et de la disponibilité du PVC dans cette région reculée d'Éthiopie risque de se poser sur le long terme.

⁴ Évaluation des projets d'AEP d'Inter Aide en Éthiopie. Synthèse, Cédric Estienne, Inter Aide/F3E, 2003, 14 p. prochainement en ligne sur le site Internet : www.f3e.asso.fr

⁵ Testée par des analyses d'eau.



Borne fontaine fonctionnelle à Subo Tulama.

Quelles suites donner à l'intervention

- L'évaluation a suscité des réflexions constructives au sein des projets, notamment concernant les points de recommandation qui ont été discutés avec les équipes terrain. Des réponses adaptées ont été conçues de manière à améliorer efficacement les actions.

- La recommandation principale demande aux projets d'appuyer la mise en place attendue de la nouvelle structure gouvernementale, « le water desk », au niveau des wereda, et de l'impliquer fortement sur le terrain, afin de montrer clairement de quel type d'appui les comités auront besoin à l'avenir. Il aura besoin d'une bonne connaissance des projets d'Inter Aide, de leur approche et de la méthodologie mise au point, de façon à préserver les bénéfices de l'intervention d'Inter Aide. Les

rôles des futurs acteurs du secteur doivent être déterminés en fonction de leurs capacités.

- Par ailleurs, étant donné la pertinence de la méthodologie et des actions mises en œuvre par les projets, Inter Aide s'est engagé dans un processus de réplication des actions dans des zones voisines (suite à une demande des autorités des weredas concernés) ayant des besoins très importants en matière d'amélioration des conditions sanitaires et d'accès à l'eau potable (moins de 5 % de la population desservie en eau potable dans ces zones).

Contact : Damien Duportal,
Inter Aide, 44 rue de la Paroisse
78000 Versailles.
Tél. : 33 (0)4 67 99 90 75 ou
33 (0)1 39 02 38 59.
Fax : 33 (0)1 39 53 11 28. E-mail :
damien.duportal@interaide.org
Site Web : www.interaide.org

INFO LECTURES

Traitement des eaux usées par lagunage : Challenges et perspectives pour les pays en voie de développement

Rapport final du « Séminaire d'échange autour de la gestion et de la recherche appliquée », Ouagadougou, Martin Seidl, Jean-Marie Mouchel, novembre 2002, 25 pages.

Dans le cadre du programme « Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain » coordonné par le pS-Eau et le PDM, le Cereve a coordonné une action de recherche « Valorisation des eaux usées par lagunage, dans les pays en voie de développement – Bilan et enseignements pour une intégration socio-économique viable », financée par le ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Au cours de cette recherche, une enquête de terrain a été menée, sur le continent africain et à Cuba, sur le lagunage et la réutilisation de ses sous-produits.

Dans le prolongement de ce travail, un séminaire de réflexion et d'échange a été organisé le 4 novembre 2002 à Ouagadougou avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD) et la Coopération danoise (Danida). Il visait les objectifs suivants :

- permettre aux participants, chercheurs et exploitants, d'exposer leurs recherches, leurs difficultés et d'échanger avec leurs confrères ;
- initier l'organisation d'un réseau de chercheurs et de praticiens dans le domaine du lagunage en Afrique de l'Ouest et du Nord.

L'accent a été mis sur l'échange de l'information et la recherche appliquée entre les chercheurs, les gestionnaires et les exploitants. Le contexte de Ouagadougou se prêtait tout à fait à l'organisation du séminaire, d'une part en s'appuyant sur la confé-

rence Envirowater 2002, et d'autre part parce qu'une des plus grandes stations de lagunage en Afrique de l'Ouest y est en cours de réalisation.

• **Contact** : Martin Seidl, H2O, tél. direct : 33 (0)1 48 06 99 07 ou 06 62 30 63 32.
E-mail : martin@h2o.net
Site Internet : www.h2o.net

Systèmes d'information géographique et gestion durable de l'eau

Sous la direction de G. Autier, J. Le-Foll-Picou, P. Geiger et V. Rengifo, février 2003, ISBN : 2868150454

L'Isted, dans le cadre de ses activités au sein du Centre national d'information géographique (Cnig), avec le concours de la Direction de la Recherche et des Affaires scientifiques et techniques du ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer (Drast/

INFO MULTIMÉDIA

L'association Propage a créé, en collaboration avec Silva et le Cirad, un site Internet intitulé www.moringanews.org, ouvert depuis le 16 juin. Ce site se veut un outil au service du « Réseau Moringa », composé de personnes et organisations intéressées par les espèces de Moringa et leurs usages. Les membres actuels de ce réseau informel sont principalement les participants à l'atelier de Dar-es-Salaam, qui sont listés dans une base de données avec le nom de leur organisation, leur pays, leur type d'activité et leur contact e-mail (pas d'adresse ni numéro de téléphone/fax).

Si vous souhaitez ajouter votre nom à l'annuaire des membres, vous pourrez le faire sur le site, à travers la mailing list.

Sur le site, vous pourrez rechercher :

- des références bibliographiques ;
- des organisations ou personnes impliquées dans des activités ou des pays donnés ;
- des sites Internet sélectionnés et classés par thèmes.

Des documents au format Word (en ce moment les actes de l'atelier de Dar-es-Salaam), et des nouvelles des dernières activités et événements sur le Moringa sont disponibles.

En s'inscrivant sur la mailing list, vous aurez la possibilité d'envoyer des informations ou des questions mais aussi de rechercher les messages archivés sur le site par sujet.

• **Contact** : Armelle de Saint Sauveur, PROPAGE, 211 rue du Faubourg-Saint-Antoine 75011 Paris (France). Tél. : 33 (0)1 43 70 59 32. Fax : 33 (0)1 40 09 04 79.
E-mail : armelle@moringanews.org

METLTM), a été chargé, suite au Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg à l'automne 2002, d'entreprendre ce travail d'identification d'expériences en matière de systèmes d'information géographique appliqués à la gestion de l'eau.

L'élaboration de systèmes d'information implique une collaboration de partenaires divers du secteur public et privé. Les applications sont autant d'outils pour la mise en œuvre de politiques de protection, de suivi et de prospective.

Cette publication rassemble un ensemble d'expériences sur l'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG) au profit d'une gestion plus durable de l'eau.

Les articles soulignent les aspects des expériences qui répondent à une des trois problématiques suivantes, constituant les trois grands axes de la publication :

- la connaissance et la gestion de la ressource eau ;



- la gestion des risques ;
 - la gestion des réseaux.
- Cette publication est gratuite et diffusée sur demande à l'Isted.

• **Contact** : Rebecca Lattes, ISTD, La Grande Arche, Paroi Sud, 92055 La Défense (France). Tél. : 33 (0)1 40 81 24 06 ou (0)1 40 81 24 87. Fax : 33 (0)1 40 81 23 31. Site Internet : www.isted.com

INFO EMPLOI

SOLIDARITÉS recrute...**ANGOLA (Mungo/Huambo)**
Un hydraulicien (H/F)

Mission : Mettre en œuvre à Mungo/Huambo Angola un programme d'aménagement de 25 puits, de 15 sources ainsi que des aires de lavage et des latrines.

Fonctions :

- Veiller au bon déroulement du programme hydraulique (suivi des chantiers, formation technique du personnel national et sensibilisation, suivi du planning des activités).

- Analyser les problématiques hydrauliques sur la zone et coordonner les travaux hydrauliques.

- Gérer et encadrer des équipes sur les chantiers (12 permanents et main-d'œuvre locale).

- Mettre en œuvre directement le projet de construction de puits et d'adduction d'eau sur la municipalité de Mungo.

- Être en charge du suivi et des évaluations (ex ante, post et ex-post) hydrauliques + participation aux enquêtes socio-économiques.

- Assurer, en relation avec le coordinateur logistique, la quantifi-

cation des besoins matériels et financiers nécessaires au bon déroulement des programmes.

- Rédiger les divers rapports internes, et destinés aux bailleurs (rapports intermédiaires et finaux).

- Élaborer, en liaison avec le chef de mission, des propositions d'opération.

- Participer aux diverses réunions de coordination de l'activité hydraulique avec les agences UN et les autres ONG.

- Participer à l'évaluation des besoins en ressources humaines pour les programmes dont il a la charge

et au recrutement du personnel national.

Profil :

- BTS Hydro (avec connaissances en génie-civil appréciées) ou Génie civil avec formation hydro, compétences en animation-vulgarisation et économie rurale.

- Expérience de terrain indispensable, de préférence dans des PVD, rigueur, diplomatie.

- Portugais idéalement ou espagnol + anglais.

- Maîtrise d'Autocad, Visio et idéalement Microsoft project.

Statut : Volontaire (6 mois renouvelables en fonction du déroulement du projet) : indemnités de 762 euros/mois avec 200 \$ de per-diem mensuel.

HYDROCONSEIL, bureau d'études spécialisé dans l'alimentation en eau des populations urbaines à faibles revenus dans les pays en voie de développement (PVD) recherche :

Un ingénieur (hydraulique, génie civil ou généraliste), avec six années d'expérience, dont au moins la moitié dans les PVD

Un économiste, socio-économiste ou urbaniste, avec dix années d'expérience, dont au moins la moitié dans les PVD

Conditions :

- Contrat à durée indéterminée.
- Emploi à plein temps basé à Avignon (France) avec une centaine de journées de travail à l'étranger.
- 60 jours de congés par an.
- Rémunération selon expérience.

Qualification, qualités et expérience recherchées :

- Un véritable intérêt pour les problématiques de développement dans les pays du Sud, particulièrement dans les zones marginales et défavorisées. Une expérience en Asie ou en Amérique latine constituent un atout supplémentaire.
- De l'initiative et une grande autonomie dans l'organisation du travail, la réalisation des missions et les négociations avec les clients et partenaires.
- De bonnes capacités de communication orale (conduite de réunions de travail, d'ateliers, de séminaires de formation).
- Une très bonne pratique de l'anglais parlé et écrit est indispensable. La maîtrise de l'espagnol est un atout supplémentaire.
- Le goût de l'écriture (les missions réalisées conduisent à l'élaboration de nombreux rapports et documents de synthèse) et l'aisance avec les outils informatiques.
- Beaucoup d'humour pour rendre plus agréable le travail en équipe.

Les postes sont à pourvoir à l'été 2003.

• **Merci d'adresser une lettre de motivation avec CV et références à :**
Bernard Collignon, Hydroconseil, e-mail : h2oconseil@aol.com

BURUNDI (Bururi et Gitega)
Deux hydrauliciens (H/F)

Mission : Renforcer les programmes hydrauliques de Solidarités à Bururi et Gitega au Burundi, en vue d'améliorer les disponibilités en eau potable tant au niveau qualitatif que quantitatif et apporter un appui aux régies communales des eaux.

Fonctions :

- Veiller au bon déroulement des programmes en cours :

- réhabilitation et maintenance des réseaux : choix des sources à aménager, mise en place des chantiers de captage et d'aménagement de source, contrôle et réception des travaux ;

- captage et aménagement de sources ;

- assainissement, couverture en latrines : construction et distribution ;

- sensibilisation à l'hygiène ;

- soutien aux Régies communales des eaux : travailler conjointement avec chacune et la DHER afin de définir ensemble une stratégie d'action à l'échelle des provinces ;

- cellule d'urgence dont les prin-

INFO EMPLOI

cipaux buts sont : évaluations des situations d'urgence et interventions si nécessaire, rapport d'évaluation et estimation des besoins d'intervention, rapport post-intervention de tous les intervenants, rapport mensuel des évaluations et/ou interventions.

- Gérer les moyens humains et matériels à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs opérationnels fixés.
- Rédiger les divers rapports internes, et rapports destinés aux bailleurs (rapports intermédiaires et finaux).

• Élaborer, en liaison avec le chef de mission et les coordinateurs techniques, des propositions de projets.

Profil :

- Formation en génie civil et/ou hydraulique (BTS, ingénieur, Mastère).
- Diplomatie, capacité à vivre dans un environnement tendu et isolé. Autonomie.
- Expérience en bureau d'étude. Maîtrise d'œuvre et d'ouvrage sur des chantiers.

Statut : Volontaire (6 mois renouvelables en fonction du déroulement du projet) : indemnités de 762 euros/mois avec 200 \$ de per-diem mensuel.

Hébergement, transport, assurance et nourriture à la charge de Solidarités.

IRAK

Un hydraulicien (H/F)

Fonctions :

Le but du programme comprend :

- la remise en état de soixante stations de pompage et de traitement de l'eau (unités compactes) ;
- la réduction des risques sanitaires par une sensibilisation des populations sur les conditions de conservation et de stockage de l'eau ;
- un appui à l'administration locale pour une bonne gestion des unités de traitement :
 - veiller au bon déroulement du programme hydraulique (suivi des

chantiers, formation technique du personnel national et sensibilisation, suivi du planning des activités) ;

- analyser les problématiques hydrauliques sur la zone et coordonner les travaux hydrauliques ;

– gérer et encadrer des équipes sur les chantiers (permanents et main-d'œuvre locale) ;

– participer aux diverses réunions de coordination de l'activité hydraulique avec les agences UN et les autres ONG.

Profil :

Formation supérieure en génie civil et/ou hydraulique (ingénieur, Mastère). Connaissances en traitement de l'eau (filtration sur sable, chloration) et réseau. Approche communautaire et appui institutions locales appréciés. Expérience en bureau d'étude ou en maîtrise d'ouvrage (conception, dimensionnement, suivi de chantier) appréciée.

Expérience de volontariat de solidarité internationale ou de pratique professionnelle en PVD est un plus.

Statut : Volontaire (6 mois renouvelables en fonction du déroulement du projet) : indemnités de 762 euros/mois avec 200 \$ de per-diem mensuel.

• **Adresser les candidatures à :**

Christophe Moreau, SOLIDARITÉS,
105 avenue Gambetta 75020 Paris.
Tél. : 33 (0)1 43 15 13 13.
Fax : 33 (0)1 43 15 08 09.
E-mail : drh@solidarites.org

Hydraulique Sans Frontières recherche :

Deux ingénieurs hydrauliciens généralistes pour le développement

Fonctions : Participer aux études préalables et à la préparation des missions. Participer personnellement à certaines missions. Participer à la vie de l'association.

Profil : Anglais ou espagnol courant ou autre langue. Pratique de la micro-informatique (bureautique et maintenance) appréciée.

Lieu de travail : Chambéry.

• **Envoyer une lettre de motivation accompagnée d'un CV :**

par mail à : hydraulique@hsf-h2o.org ou par courrier à l'adresse suivante :
Hydraulique Sans Frontières,
367 avenue du Grand Ariétaz
73000 Chambéry (France).

Initiative Développement recherche :

Un(e) responsable de programme « Centre de ressources hydrauliques » pour les Comores (île d'Anjouan)

Initiative Développement intervient aux Comores depuis 1996 dans les domaines de l'éducation, du développement agricole et de l'hydraulique villageoise. Pour favoriser l'accès à l'eau potable des habitants de l'île d'Anjouan, un Centre de ressources hydrauliques a été mis en place, dont les objectifs sont :

1. Réhabiliter/aménager des réseaux d'adduction d'eau potable en zone rurale : analyse des besoins, des contraintes techniques et sociologiques ; études techniques ; aide au montage de dossiers par les comités de gestion de l'eau et à la recherche de financements ; coordination et suivi des chantiers.

2. Accompagner la mise en place d'une entreprise chargée de la construction des ouvrages hydrauliques en maçonnerie.

3. Fournir un appui technique à l'Union des comités d'eau d'Anjouan :

- vulgarisation de la Charte sociale de l'Eau ;
- aide à la mise en œuvre des articles de la Charte auprès des villages membres de l'UCEA ; formation des comités de gestion de l'eau,

suivi du paiement de l'eau, protection des sources, suivi qualité de l'eau, sensibilisations et micro-projets autour de l'hygiène et de l'assainissement.

4. Organiser un service de maintenance autonome pour l'entretien des ouvrages existants.

Mission :

• Mettre en œuvre et développer l'ensemble des activités du programme.

• Animer et gérer une équipe de 11 personnes (dont 2 volontaires expatriés) répartis sur deux sites.

• Faire le choix technique des aménagements.

• Assurer la gestion administrative et budgétaire du programme.

• Soutenir la recherche de financement et les relations avec les bailleurs de fonds au niveau local.

• Représenter le programme auprès des différents partenaires, rédiger les rapports, demandes de financement.

Profil :

• Ingénieur hydraulicien bénéficiant d'un minimum de deux années d'expérience professionnelle.

• Expérience de la gestion de projet de développement indispensable.

• Esprit d'entreprise, grande autonomie, capacité de travail.

• Aptitude à l'animation et à l'encadrement d'équipe(s).

• Capacité d'adaptation.

Statut : Salarié en contrat à durée indéterminée. SMIC + allocation terrain. Couverture sociale complète (mutuelle complémentaire), assurance rapatriement.

Le poste est à pourvoir dès que possible.

• **Merci d'envoyer CV, lettre de motivation manuscrite et photo, sous réf. ID/CRHYDRO**, à l'association chargée du pré-recrutement :
InterAide, 44 rue de la Paroisse
78000 Versailles (France).
E-mail : interaide@interaide.org

INFO FORMATION

Du 10 au 21 novembre 2003 à Ouagadougou (Burkina Faso)

Formation organisée par le CREPA (Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût)

**Promotion de l'hygiène :
planification et gestion pour un changement de comportement**

Cette formation s'adresse aux ingénieurs et techniciens sanitaires, aux responsables de planification et de gestion des programmes intégrant des volets eau, assainissement et éducation à l'hygiène, ainsi qu'aux formateurs dans le domaine de la santé et éducation à l'hygiène.

Objectifs : • Renforcer les capacités des participants en matière de planification, de mise en œuvre et de gestion des activités relatives à la promotion de l'hygiène. • Améliorer les connaissances relatives aux aspects clés de l'hygiène individuelle environnementale. • Introduire des concepts et des instruments susceptibles de favoriser une approche participative dans la conduite et l'animation des activités d'hygiène.

Responsable de la formation : Coura Bassolet Ndoye.

Responsables pédagogiques : Coura Bassolet, Clarisse Daou.

• **Contact :** CREPA, 03 BP 7112 Ouagadougou 03, Burkina Faso. Tél. : (226) 36 62 10/11. Fax : (226) 36 62 08. E-mail : mailto:crepa@fasonet.bf. Site Internet : www.reseaucrepa.org

INFO EXPO

Femmes, Eau et Développement : quels enjeux ?

En cette année 2003, année internationale de l'eau douce, la Sagep (Société anonyme de gestion des eaux de Paris), Eau Vive et le pS-Eau se sont réunis pour informer et sensibiliser le grand public sur les enjeux de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Plusieurs manifestations ont déjà eu lieu à travers des conférences/débats, d'autres sont à venir. Dans ce cadre, une exposition sur la thématique « Femmes, Eau et Développement : quels enjeux ? » a été élaborée par ces trois partenaires.

Dans un souci d'une diffusion la plus large possible, cet outil pédagogique, est mis à la disposition de leurs partenaires et de toute autre structure intéressée. Si vous organisez une manifestation autour de la thématique de l'eau comme moteur de développement, vous pouvez nous solliciter pour bénéficier de cette exposition.

Nous vous donnons rendez-vous sur le site Internet d'Eau Vive pour avoir un aperçu de l'exposition et connaître ses disponibilités.

Présentation et téléchargement de l'exposition : membres.lycos.fr/eauvive/Expo%202003.htm

Calendrier de l'exposition : membres.lycos.fr/eauvive/RESERVATION%20EXPO.htm

• **Contacts :** pS-Eau, Olivia Dabbous, tél. : 33 (0)1 53 34 91 25, e-mail : dabbous@pseau.org. SAGEP, Armelle Bernard-Sylvestre, tél. : 33 (0)1 40 48 98 46, e-mail : b.sylvestre@sagep.fr. EAU VIVE, Maggie White, tél. : 33 (0)1 41 58 50 55, e-mail : maggie.white@eau-vive.org



Programme Solidarité Eau

32 rue le Peletier

75009 Paris

tél. : 33 (0)1 53 34 91 20

fax : 33 (0)1 53 34 91 21

e-mail : pseau@pseau.org

internet : www.pseau.org

La Lettre du pS-Eau n° 43

Responsable de la rédaction :
Pierre-Marie Grondin

Coordinateur de publication :
Guillaume Aubourg

Ont participé à ce numéro :

Caroline Brandt

Olivia Dabbous

Damien Duportal

Cédric Estienne

Pierre-Marie Grondin

Rébecca Guibert

Jacques Monvois

Manuella Philippot

Martin Seidl

Caroline Vignon

Bruce Ziesler

Photo de couverture :

Idrissa Guiro

Conception graphique :

Solange Münzer

Mise en page : Hélène Gay

DUMAS Imprimeur

42100 Saint-Étienne

D.L. : mars 2003

N° d'imprimeur :